

BONNEVAL®

RAPPORT DE
MISSION ANNÉE

20

23

SOMMAIRE

01

Bonneval Émergence, société à mission — page 1

02

Feuille de route — page 7

03

Bilan des avancements de notre deuxième année — page 10

04

Perspectives et recommandations — page 43



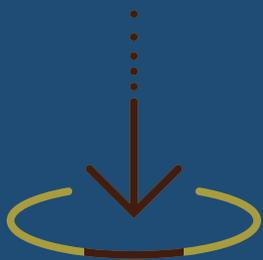
BONNEVAL ÉMERGENCE, SOCIÉTÉ À MISSION

0

1



NOTRE ORGANISATION



Le périmètre d'application de l'entreprise à mission concerne l'ensemble des marques de Bonneval Émergence. Aujourd'hui, il ne comprend que la marque Bonneval® et l'activité de Walter. Il y aura donc une intégration systématique des marques propres futures dans les objectifs et actions fixés.



Ce second rapport est un rapport intermédiaire, c'est-à-dire non soumis à un audit externe, où seules les évolutions 2022-2023 des indicateurs de performance et donc des résultats seront présentées. Il conserve toutefois certaines pages d'explication pour des objectifs ayant subi eux-mêmes des évolutions.



En plus du modèle entreprise à mission, nous avons développé une démarche RSE se concentrant sur l'obtention de labels et certifications tels que B-Corp ou LUCIE issu de la norme ISO 26000 qui ne rentrent pas dans ce rapport. En revanche, ils permettent et permettront de créer des synergies intéressantes. En particulier la construction de notre matrice de matérialité basée sur un dialogue avec toutes nos parties prenantes afin d'identifier, cartographier, évaluer et prioriser nos enjeux RSE ainsi que nos projets à mission.



Dans ce rapport, le terme "Bonneval" se réfère à la société Bonneval Émergence. Lorsque nous parlerons spécifiquement de la marque Bonneval, nous apposerons le symbole "marque déposée" : ®.

Plus d'informations sur notre activité et notre historique ainsi qu'un glossaire des termes techniques sont disponibles dans le rapport de mission 2022.

MESSAGE DE L'OPÉRATIONNEL

LOU-ANN BERTRAND, responsable de mission

“ Cette année a été ponctuée de défis.

La validation de notre feuille de route stratégique et de nos premières avancées 2022 par l'organisme tiers indépendant a mené à une accélération de l'opérationnel en 2023. Un défi de taille qui nous a demandé de nous structurer pour conserver un même niveau de résultat pour les objectifs déjà atteints tout en amplifiant les efforts pour aller chercher ceux à atteindre qu'ils soient de résultat (2023) ou intermédiaires (projection 2025).

Un autre défi central a été le mouvement des réalités opérationnelle, économique et réglementaire demandant des évolutions qui ont dû se faire dans le plus grand respect et en harmonie avec la volonté initiale. Il a fallu adapter sans dénaturer. Le plus difficile a été de composer avec le sujet carbone de par son évolution réglementaire, sociétale et économique globale.

Nous espérons avoir répondu à ces enjeux afin de toujours garder l'essence de la mission tout en la faisant vibrer au rythme de l'entreprise et de ses réalités. Nous vivons l'entreprise à mission comme un cadre de transformations et recherchons constamment à accorder son atteignabilité avec sa nécessité challengeante.

2024 sera une année de nouvelles épreuves opérationnelles, de culture d'entreprise à mission et de gouvernance dont leur réussite, en symbiose, est interdépendante.



NOTRE RAISON D'ÊTRE



"Servir une eau unique pour favoriser l'attention à l'essentiel et procurer du bien-être"

Bonneval Émergence s'est constituée comme "société à mission", tel que défini dans le Code de commerce par les articles L210-10 suivant la loi du 22 mai 2019 dite "loi PACTE", en respectant les conditions suivantes :

- s'est dotée d'une raison d'être inscrite dans ses statuts le 23 novembre 2021;
- a défini dans ses statuts plusieurs objectifs sociaux et environnementaux;
- a désigné une référente de mission M. SAUVIGNON par le procès verbal du 22 avril 2021;
- a désigné un organisme tiers indépendant compétent pour vérifier la bonne exécution de la mission, le Cabinet Saint-Front le 5 novembre 2021.

L'entreprise a validé l'audit de vérification portant sur l'année 2022 (avis de vérification par l'organisme tiers indépendant disponible dans le rapport de mission 2022).

NOS OBJECTIFS

Nous nous sommes fixés des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux en notre qualité d'entreprise à mission.

RAISON D'ÊTRE / MISSION

Servir une eau unique pour favoriser l'attention à l'essentiel et procurer du bien-être.

PILIERS



LES HUMAINS



LE TERRITOIRE



LA PLANÈTE

OBJECTIFS STATUTAIRES



Promouvoir le bien-être et l'épanouissement de chacun

Révéler et protéger une ressource naturelle unique en préservant son écosystème et en générant une contribution positive sur notre territoire

S'engager pour des modes de consommation et de production durables compatibles avec un style de vie en harmonie avec la nature

NOTRE ALIGNEMENT AVEC LES ODD

Nos 3 objectifs statutaires sont alignés sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Ils se rapportent directement à 7 objectifs principaux auxquels Bonneval peut contribuer en :



ODD 3 : bonne santé et bien-être

garantissant une eau propre et de haute qualité, adoptant des pratiques de production responsables pour éviter les pollutions, informant sur les bénéfices santé des eaux et proposant un modèle de bien-être par la reconnexion à soi et à la nature.



ODD 6 : eau propre et assainissement

veillant à ce que sa production d'eau soit durable et en utilisant des pratiques responsables de gestion des sources.



ODD 8 : travail décent et croissance économique

contribuant au dynamisme économique, social et territorial en étant local et non délocalisable dans une zone montagnaise mais aussi en garantissant des opportunités de développement personnel pour l'équipe interne avec des conditions de travail éthiques.



ODD 12 : consommation et production responsables

appliquant le principe d'économie circulaire à son activité (achats responsables, matériaux durables, éco-conception, consommation et usages responsables, gestion des déchets...).



ODD 13 : lutte contre les changements climatiques

réduisant son empreinte carbone, contribuant à la neutralité carbone de la planète et en adoptant des pratiques de production d'énergie propre.



ODD 15 : vie terrestre

protégeant les écosystèmes des sources en particulier au niveau des zones de captage d'eau notamment en participant à des programmes de protection des forêts alpines.



ODD 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs

collaborant avec d'autres organisations pour promouvoir des pratiques commerciales durables et responsables.



FEUILLE DE ROUTE

02

NOTRE FEUILLE DE ROUTE



Nous sommes une jeune entreprise et une jeune entreprise à mission (2021).

Parce que nous avons pris des engagements forts et que nous sommes responsables de leur bonne tenue, nous avons structuré notre feuille de route autour de projets les plus SMART possible dans le cadre de notre activité et de notre vision.

Cette **deuxième année** nous a permis de mesurer les **avancements** par rapport à la première année de référence 2022 (données en **gris**). Bien que certains objectifs ne soient mesurables qu'en 2025, les sous-objectifs intermédiaires ont été renseignés.

Elle nous a également permis de nous rendre compte de la **faisabilité** ou non de certains objectifs par rapport à notre réalité économique et à l'évolution réglementaire et sociétale. Ce rapport intègre donc, en **rouge**, les **évolutions** qui sont liées à ces événements (notifiées par le symbole ) ainsi que les changements induits par l'audit 2022 (notifiés par le symbole ) et les conséquences de ces derniers (notifiées par le symbole )

Les **données utilisées** pour ce rapport se réfèrent à **l'année d'activité 2023** (respectant la période de l'exercice comptable annuel soit du 01/01/2023 au 31/12/2023).

Précisions sur les objectifs présentés à la page suivante :

- ceux suivis d'une * ont besoin d'une première année de référence pour être davantage SMART
- ceux définis "par an" pourront rester tel quels ou être réobjectivés en augmentant la cible, en attribuant un pourcentage de progression...

Les sous-objectifs, présentés plus tard, évolueront si leur objectif opérationnel est réobjectivé.



Nos 3 objectifs statutaires ont chacun 2 objectifs opérationnels propres :

OBJECTIFS STATUTAIRES

Promouvoir le bien-être et l'épanouissement de chacun

Révéler et protéger une ressource naturelle unique en préservant son écosystème et en générant une contribution positive sur notre territoire

S'engager pour des modes de consommation et de production durables compatibles avec un style de vie en harmonie avec la nature

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



Allouer un % annuel des bénéficiaires au fonds de dotation Bonneval, naturellement être* avec au moins 5 000 € de fonds annuellement disponibles

L'engagement est de rendre accessible des expériences de reconnexion grâce au projet fonds de dotation Bonneval, naturellement être.



Permettre 150 participations à une expérience de reconnexion par an

L'engagement est de favoriser la reconnexion à la nature grâce à deux projets :

- le programme Bonneval reconnexion interne;
- le programme Bonneval reconnexion externe.



Obtenir une première note à notre grille Protection/Préservation de la Ressource et de l'Écosystème local (PRE), construite avec les parties prenantes, pour 2025*

L'engagement est de protéger un écosystème unique grâce à deux projets :

- le cadre de protection de la ressource et le respect de ses principes;
- les projets de préservation de l'écosystème naturel local.



Partager la ressource, par sa consommation gratuite ou sa connaissance, avec 230 000 personnes sur le territoire par an

L'engagement est de faire connaître et partager la ressource avec les personnes sur le territoire grâce à deux projets :

- la mise à disposition de l'eau minérale naturelle Bonneval® aux personnes sur le territoire;
- le partage de la connaissance de ce bien unique.



Mettre en place deux projets, 2025 et 2035, de contribution sur la base du bilan carbone dans l'attente du plan d'évitement/réduction

L'engagement est de contribuer à la neutralité carbone de la planète grâce à deux projets :

- la contribution de Bonneval usine basée sur les résultats et projections des scopes 1 et 2 pour 2025;
- la contribution de l'écosystème Bonneval basée sur les résultats et projections de tous les scopes pour 2035.



Obtenir une première note à notre grille de circularité pour 2025*

L'engagement est de mettre l'économie circulaire au cœur de l'activité de Bonneval grâce à deux projets :

- les conditionnements éco-conçus (une base avec l'analyse de cycle de vie des produits);
- l'ensemble de l'économie circulaire appliquée à toutes les étapes des projets Bonneval.

BILAN DES AVANCEMENTS DE NOTRE DEUXIÈME ANNÉE

038



RENDRE ACCESSIBLE DES EXPÉRIENCES DE RECONNEXION

Objectif statutaire :
Promouvoir le bien-être et
l'épanouissement de chacun

Le bien-être et l'épanouissement de chacun se trouvent, selon nous, dans la reconnexion à la nature et à soi-même.

Ce premier engagement est donc né de la volonté de rendre accessible cette reconnexion aux personnes dont les conditions de vie les éloignent le plus de cette possibilité.

Afin d'assurer la concrétisation de ce principe innovant, nous avons eu le projet de créer notre propre fonds de dotation Bonneval, naturellement être.



création d'un objectif opérationnel propre au fonds de dotation exprimé en valeur financière

Ainsi, le Fonds œuvre à la création ou le soutien d'expériences ou d'actions pédagogiques autour de la reconnexion, en pleine nature locale et de manière totalement déconnectée en faveur des populations vulnérables.

Objectif opérationnel :
Allouer un % annuel des bénéfices au
fonds de dotation Bonneval,
naturellement être avec au moins
5 000 € de fonds annuellement
disponibles



1 LE FONDS DE DOTATION BONNEVAL, NATURELLEMENT ÊTRE



L'objet social du Fonds « Naturellement être » est le suivant :

- se donne pour objectif de conduire et de soutenir, directement ou indirectement, tout projet d'intérêt général et sans but lucratif qui à travers des actions socio-éducatives, sportives ou culturelles, favorise le développement des liens sociaux et d'une relation mutuellement bénéfique entre l'Homme et la nature et concoure ainsi à la préservation des milieux et des équilibres naturels, à l'amélioration des conditions de vie et à la tradition d'accueil du territoire;
- effectue des activités principalement dans le massif alpin et prioritairement en Savoie;
- réalise des actions propres ou une aide financière, matérielle ou technique à des structures à caractère éducatif, social ou culturel, dont l'activité favorisera sa mission d'intérêt général.



En bref, des **actions de reconnexion profonde** :

- **pédagogiques**

Une activité encadrée par la pédagogie autour de la reconnexion;

- **au sein de la nature**

En contact avec l'environnement et le vivant au cours des saisons;

- **en totale déconnexion**

De manière totalement déconnectée;

- **locales**

Sur le territoire et avec des ambassadeurs locaux inspirants dans leur domaine;

- **pour les personnes les plus vulnérables**

Pour le plus grand nombre de personnes dites vulnérables : enfants, jeunes, en particulier éloignés de la nature dans leur quotidien ou toute population vulnérable par sa condition de santé, sociale ou économique, par le biais d'associations spécialisées.

dans les buts principaux de :

- **sensibiliser** aux bienfaits de la nature et **préserver** la biodiversité;
- faire grandir le niveau d'**autonomie** de chacun pour devenir **acteur** à part entière de la société;
- penser autrement la **place de l'Homme dans la nature** avec l'émergence d'une **nouvelle culture**;
- faire vivre des moments positifs d'**immersion** et d'**expérimentation** dans la nature et évaluer l'**impact du lien entre une nature préservée et le bien-être** des participants;
- soutenir des **travaux de recherche innovants**, impliquer des **acteurs du territoire** sur des **savoirs** et expérimentations (comme l'alimentation durable, la connaissance de l'environnement...) pour en favoriser l'**accès au plus grand nombre**.

1 LE FONDS DE DOTATION BONNEVAL, NATURELLEMENT ÊTRE

OBJECTIF	INDICATEUR DE PERFORMANCE	RÉSULTAT
% annuel des bénéfices alloués au fonds de dotation	% annuel des bénéfices alloués au fonds de dotation	non disponible
<u>avoir au moins 5000€ de fonds disponibles dans le fonds de dotation en continu</u> *	somme en € disponible dans le fonds de dotation	✓ 14 692€ (incluant les frais bancaires)

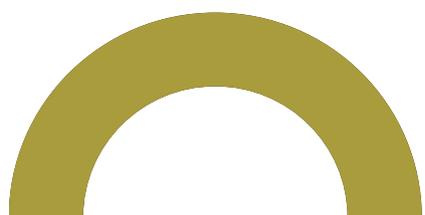
* n'ayant pas généré de bénéfices sur l'année 2023, nous avons fixé un objectif de valeur plancher du fonds de dotation qui sera valable de manière permanente tant qu'il n'y aura pas de bénéfices générés

LÉGENDE DES SOUS-OBJECTIFS

- objectifs de moyens ponctuels ou continus
- objectifs de résultats opérationnels intermédiaires

ATTEINTE DE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Allouer un % annuel des bénéfices au fonds de dotation Bonneval, naturellement être avec au moins 5 000 € de fonds annuellement disponibles



294% d'atteinte de l'objectif soit 14 692 € disponibles



N'ayant pas généré de bénéfices sur l'année 2023, nous répondons à l'objectif de valeur plancher fixé.

AVANCEMENTS



- rapport d'activité du fonds de dotation 2023 disponible
- possible évolution à prévoir sur cet objectif opérationnel pour 2024 : rajout potentiel d'autres projets que celui du fonds de dotation

2

FAVORISER LA RECONNEXION À LA NATURE

Objectif statutaire :
Promouvoir le bien-être et l'épanouissement de chacun

Tout comme le premier engagement, ce deuxième est né de la conviction selon laquelle l'attention et le respect envers nous-mêmes et ce qui nous entoure sont bienfaiteurs. Pour nous, boire Bonneval[®], c'est s'accorder au cycle de la vie, comme l'eau.

De ce fait, le principe de reconnexion doit faire l'objet d'un second engagement fort qui est celui de remettre ce principe dans notre quotidien et qui se traduit alors par deux projets :

1. le programme Bonneval reconnexion interne;
2. le programme Bonneval reconnexion externe.

➡ avec la création d'un objectif propre au fonds de dotation, le programme Bonneval de reconnexion a été divisé en deux projets : interne et externe

Cette reconnexion est possible à travers des expériences : des moments de vie où l'on se retrouve avec soi-même, dans la nature ou encore en interaction avec les autres. Ces expériences peuvent être personnelles ou vécues en communauté.

Objectif opérationnel :
Permettre 150 participations à une expérience de reconnexion par an



1 LE PROGRAMME BONNEVAL RECONNEXION INTERNE

L'idée est d'inviter notre **équipe interne** à vivre des expériences diverses de reconexion. Elles se différencient essentiellement de celles du fonds de dotation par :

- leur cible différente (pas seulement les personnes les plus vulnérables);
- leur approche de reconexion plus libérée (pas systématiquement encadrée et/ou pédagogique, pas d'obligation de déconnexion ni de participation d'ambassadeurs locaux...).

Les expériences peuvent être de reconexion à soi, à la nature ou aux autres :

- Ateliers pédagogiques

Ateliers encadrés liés à la nature : la Fresque du Climat, Inventons Nos Vies Bas Carbone et le cycle de l'eau Bonneval;

Ateliers encadrés sur soi et les autres: le test de personnalité MBTI, l'atelier IKIGAI, la communication non violente et la gestion de conflit.

 **Le principe de reconexion passe ici par une connaissance plus approfondie de la nature, de soi et des autres.**

- Activités/séjours en pleine nature et/ou en communauté

Activités de TeamBuilding*

 **Le principe de reconexion passe ici par toute activité collaborative de préférence en pleine nature.**

Ce programme fait l'objet d'une restructuration afin d'être plus pertinent et performant mais aussi plus fourni et diversifié en activités :

- quels nouveaux types d'activités/ateliers/contenus ?
- quelles mesures d'impacts ?
- quels objectifs ?

*toute activité financée à 100% par l'entreprise afin de faire participer l'ensemble des collaborateurs à une activité collective.

1 LE PROGRAMME BONNEVAL RECONNEXION INTERNE

OBJECTIF	INDICATEUR DE PERFORMANCE	RÉSULTAT	
		2022	2023
<u>faire participer 100% de l'équipe interne aux ateliers pédagogiques en continu</u>	% de participation de l'équipe interne aux ateliers pédagogiques en continu	92%	99%
<u>faire participer 100% de l'équipe interne à au moins une activité Teambuilding en continu</u>	% de participation de l'équipe interne à au moins 1 activité Teambuilding en continu	54%	100%
<u>atteindre 90% de taux de satisfaction global en continu</u>	taux de satisfaction global des personnes bénéficiaires	non disponible	
atteindre 50 participations aux ateliers pédagogiques par an	nombre de participations aux ateliers pédagogiques	35	60
atteindre 90 participations de l'équipe interne aux activités Teambuilding par an	nombre de participations de l'équipe interne à au moins une activité Teambuilding	31	90

 La valeur 100% est basée sur l'équipe disponible (hors absences type congé, RTT...)



2 LE PROGRAMME BONNEVAL RECONNEXION EXTERNE

L'idée est d'inviter une **communauté locale** et la **communauté Bonneval** (nos consommateurs et/ou followers sur les réseaux sociaux) à vivre des expériences diverses de reconexion. Comme pour le programme interne, elles se différencient essentiellement de celles du fonds de dotation par :

- leur cible plus large (pas seulement les personnes les plus vulnérables);
- leur approche de reconexion plus libérée (pas systématiquement encadrée et/ou pédagogique, pas d'obligation de déconnexion ni de participation d'ambassadeurs locaux...).

Les expériences peuvent être de reconexion à soi, à la nature ou aux autres :

- Ateliers pédagogiques

Ateliers encadrés liés à la nature (communauté locale) : la Fresque du Climat, Inventons Nos Vies Bas Carbone et le cycle de l'eau Bonneval; Ateliers encadrés sur soi et les autres: le test de personnalité MBTI, l'atelier IKIGAI, la communication non violente et la gestion de conflit.

 **Le principe de reconexion passe ici par une connaissance plus approfondie de la nature, de soi et des autres.**

- Activités/séjours en pleine nature et/ou en communauté

Jeux concours (communauté Bonneval)

 **Le principe de reconexion passe ici par les jeux concours soit toutes les activités/séjours dans la nature locale, offertes par Bonneval à sa communauté.**

- Contenus Instagram invitant à la reconexion

Pour ceux qui ne peuvent pas aller jusqu'à la nature et qui ont besoin de se retrouver, nous proposons des contenus de type :

- ASMR soit une méthode de relaxation destinée à apporter plaisir et détente à l'aide de différents stimuli auditifs;
- mantra soit des phrases spirituelles;
- vidéos immersives dans la nature.

Ces contenus sont également partagés sur notre Facebook mais ont un impact plus faible en termes de visibilité donc nous ne les comptabiliserons pas dans notre objectif de moyen.

 **Nous ne comptons pas ces contenus Instagram comme des expériences de reconexion.**

En revanche, il était pertinent de les valoriser dans ce rapport puisqu'ils sont une invitation à en vivre.

Ce programme fait l'objet d'une restructuration afin d'être plus pertinent et performant :

- quels nouveaux types d'activités/ateliers/contenus ?
- pour quelles cibles ?
- quels objectifs par cible ?

2 LE PROGRAMME BONNEVAL RECONNEXION EXTERNE

OBJECTIF	INDICATEUR DE PERFORMANCE	RÉSULTAT	
		2022	2023
<u>définir une communauté locale à activer pour 2024</u> *	définition d'une communauté locale à activer	non disponible	
<u>atteindre 28 000 impressions des contenus Instagram reconnexion par an</u>	nombre d'impressions des contenus réseaux sociaux reconnexion	40 723	35 749
<u>atteindre 90% de taux de satisfaction global en continu</u>	taux de satisfaction global des personnes bénéficiaires	non disponible	
atteindre 50 participations aux ateliers pédagogiques pour 2025 *	nombre de participations aux ateliers pédagogiques	non disponible	
atteindre 10 gagnants de jeux concours par an	nombre de gagnants aux jeux concours	26 (séjours, chiens de traîneaux et dossards pour course)	11 (séjours ski, plongée sous glace et parapente)

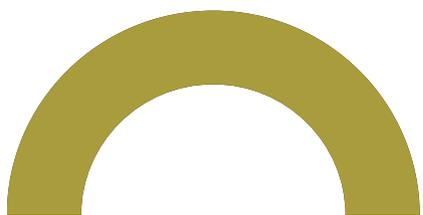
* pourra évoluer en objectif de progression du nombre de personnes dans la communauté

* ateliers pédagogiques pourra évoluer en objectif annuel (il faut déjà avoir une communauté locale à activer prévue pour 2024)

➔ Nous rajoutons un objectif de 50 participations externes supplémentaires pour 2025 afin de revenir à un objectif opérationnel de 200. En effet, ils remplaceront les participations qui étaient liées au fonds de dotation et augmenteront ainsi la portée de cet objectif opérationnel n°2

ATTEINTE DE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL

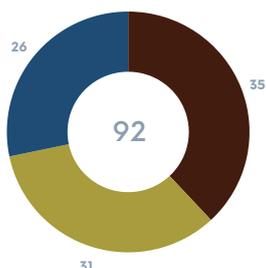
Permettre **150** participations à une expérience de reconnexion par an



Suite à la demande de l'auditeur, le fonds de dotation et son objectif de 50 participations annuelles ont été retirés de cet objectif opérationnel laissant un total de participations de 150 (90 + 10 + 50) pour 2023

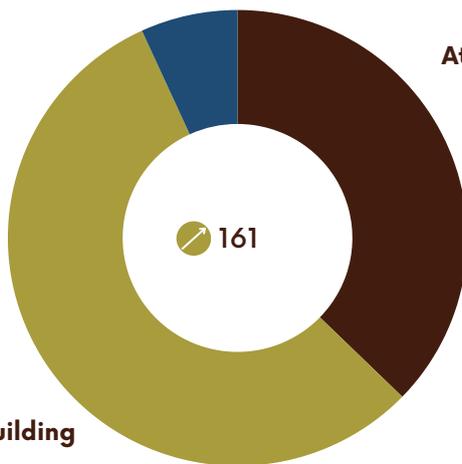
107% d'atteinte de l'objectif soit 161 participations

Répartition par types d'expériences en nombre de participations :



Activités/séjours jeux concours

11



Ateliers pédagogiques internes
60

Activités TeamBuilding
90

AVANCEMENTS



- philosophie du programme Bonneval de reconnexion
- formation d'une animatrice interne à la fresque de l'eau (atelier pédagogique potentiel interne et externe)
- livre Bonneval de reconnexion (à intégrer dans le programme)

3

PROTÉGER UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE

Objectif statutaire :
Révéler et protéger une ressource naturelle unique en préservant son écosystème et en générant une contribution positive sur notre territoire

Nous sommes des passeurs d'eau ce qui implique que révéler cette ressource se fasse dans son plus grand respect. Que ce soit de la source même comme de son écosystème naturel, nous souhaitons apporter la protection la plus adaptée notamment à l'aide de projets et d'acteurs locaux pertinents.

Ce troisième engagement est donc né de la volonté de protéger cet écosystème unique et se traduit par deux projets :

1. le cadre de protection de la ressource et respect de ses principes;
2. les projets de préservation de l'écosystème naturel local.

Objectif opérationnel :
Obtenir une première note à notre grille Protection/Préservation de la Ressource et de l'Écosystème local (PRE), construite avec les parties prenantes, pour 2025



1 LE CADRE DE PROTECTION DE LA RESSOURCE ET LE RESPECT DE SES PRINCIPES

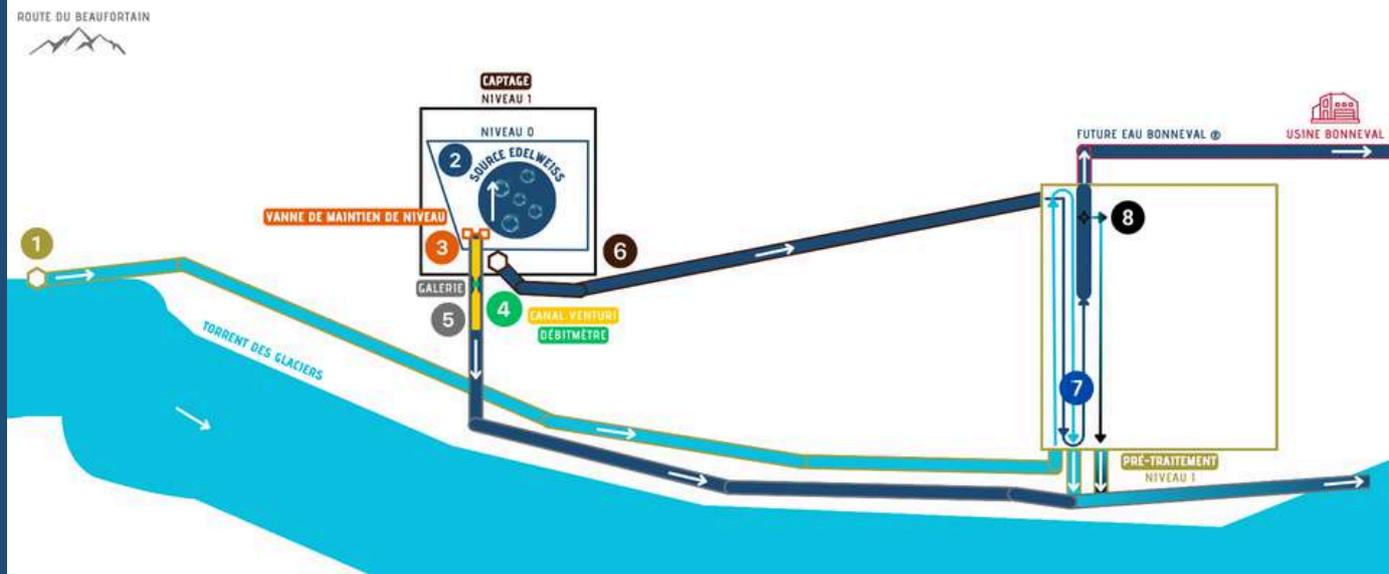
OBJECTIF	INDICATEUR DE PERFORMANCE	RÉSULTAT	
		2022	2023
<u>publier la Charte de protection de la ressource pour septembre 2023</u>	publication de la Charte	×	 ✓
<u>créer un Comité de suivi de la Charte pour juillet 2023</u>	création du Comité de suivi de la Charte	×	 → × 1ère réunion de création
<u>publier le Système de Management Environnemental (SME) pour 2024</u>	publication du SME	en cours d'élaboration	
Objectifs principaux repris de la Charte :			
<u>ne pas dépasser un prélèvement de 30% des débits minimum connus des ressources en continu (20% pour la source Edelweiss)</u>	% moyen de prélèvement des débits minimum connus	<14%	 ↓ 6,2%
<u>maintenir l'artésianisme de la source par l'absence de forage</u>	absence de forage	✓	 → ✓
<u>laisser l'émergence dans son état naturel en ne faisant pas varier le débit naturel de la ressource</u>	débit naturel de la ressource	système de captage initial n'altérant pas le débit naturel de la source	 ↓ installation d'un débitmètre (donnée disponible en 2024)
obtenir une première note à la grille PRE pour 2025	note de la performance de protection de la ressource dans la grille PRE	non disponible	

 Nous nous laissons la liberté de rajouter d'autres objectifs de moyens, qui seront aussi des critères d'évaluation, lorsque le SME et la grille PRE seront opérationnels.



1 LE CADRE DE PROTECTION DE LA RESSOURCE ET LE RESPECT DE SES PRINCIPES

Figure 1 : schéma simplifié du système de captage et pré-traitement de la source Edelweiss



- 1 Récupération à l'aide d'une pompe de l'eau fraîche du torrent des glaciers (8°C) pour refroidir l'eau de la source Edelweiss : aucune utilisation de gaz réfrigérants
- 2 Niveau 0 du captage :
Émergence naturelle de la source Edelweiss à 28°C et 145 m³/h en moyenne
Encadrement de la ressource par une installation formant comme un "bain sans fond" : elle n'est pas creusée, aucun forage n'a été fait
- 3 Niveau 0 du captage :
Maintenance du niveau d'eau naturel permettant aucune variation du débit naturel de la source préservant ainsi l'écosystème local
- 4 Niveau 0 du captage :
Mesure du débit normée ISO
- 5 Niveau 0 du captage :
Poursuite du chemin de l'eau de la source Edelweiss non prélevée (136 m³/h en moyenne en 2023) dans la galerie jusqu'au torrent des glaciers, comme elle le ferait naturellement
- 6 Niveau 1 du captage :
Pompage à la surface du "bain sans fond" de l'eau de la source Edelweiss : 9 m³/h en moyenne en 2023 soit 6,2% du débit
- 7 Refroidissement de l'eau de la source Edelweiss par l'eau du torrent : la proximité des tuyaux permet l'échange de température.
Restitution de la chaleur à la nature
- 8 Retrait du fer et restitution à la nature



2 LES PROJETS DE PRÉSERVATION DE L'ÉCOSYSTÈME NATUREL LOCAL

OBJECTIF	INDICATEUR DE PERFORMANCE	RÉSULTAT	
		2022	2023
<u>recruter 1 personne au profil technique dédiée à ce projet pour 2026</u>	recrutement d'une personne au profil technique dédiée à ce projet		non disponible
<u>calculer l'indice d'exploitation de la ressource en eau (WEI+) de Bonneval sur le bassin versant local pour 2025</u> *	indice d'exploitation de la ressource en eau		non disponible
<u>calculer la quantité d'eau consommée pour la production d'1L d'eau (water-use ratio ou WUR) pour 2023</u> *	nombre de litres consommés pour 1L d'eau produite	×	15,8 *
<u>atteindre 90% de taux de satisfaction global en continu</u>	taux de satisfaction global des parties prenantes locales		non disponible
<u>obtenir une première note à la grille PRE pour 2025</u>	note de la performance de préservation de l'écosystème local dans la grille PRE		non disponible

* indice WEI+ pourra évoluer en objectif de partage de l'information avec les parties prenantes locales dans le cadre de la gestion de la ressource en eau du territoire

* water-use ratio pourra évoluer en objectif de diminution

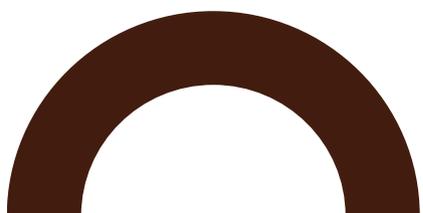
 Nous nous laissons la liberté de rajouter d'autres objectifs de moyens, qui seront aussi des critères d'évaluation, lorsque le SME, la grille PRE et les projets de préservation seront opérationnels.

Notre WUR est important pour deux raisons :

- nous n'embouteillons "pas assez";
- nous avons fait le choix de compter l'eau simplement descendue dans la pipeline, donc non souillée, comme une eau consommée car elle n'est pas rejetée directement au milieu naturel de la source mais quelques kilomètres plus bas dans l'Isère, où elle poursuit naturellement son parcours. D'un point de vue hydrologique, nous savons que cela a un impact qui n'est pas communément relevé mais pourtant essentiel.

ATTEINTE DE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Obtenir une première note à notre grille Protection/Préservation de la Ressource et de l'Écosystème local (PRE), construite avec les parties prenantes, pour 2025



non disponible car cela nécessite la grille PRE

Or certains résultats, que nous retrouverons dans les critères d'évaluation, sont encourageants :

0 forage

6,2% prélèvement du débit minimum connu en moyenne

15,8 L WUR



Le prélèvement n'est pas la consommation !
Il est égal à la consommation + le rejet au milieu naturel.

Le Water Use Ratio quant à lui, renseigne la consommation d'eau pour 1L d'eau produite : sont comptabilisées l'eau souillée mais également l'eau non souillée mais non rejetée directement au milieu naturel de la source.* Pour le prochain rapport nous étudierons le ratio eau souillée/eau non souillée.



publication de la Charte de protection de la ressource en eau

maintien du débit naturel

installation d'un débitmètre pour s'assurer de la non variation du débit naturel connu de la source

AUTRES AVANCEMENTS



- estimation des quantités de calories et de fer restituées au milieu naturel
- augmentation de la fréquence des analyses microbiologiques et physicochimiques par rapport à la réglementation
- base du document SME construit
- formation SME pour 3 personnes en interne (équipe qualité/RSE)
- certification IFS obtenue
- première études/prises de contact de projets de préservations locaux
- premiers listing de parties prenantes locales

4 FAIRE CONNAÎTRE ET PARTAGER LA RESSOURCE AVEC LES PERSONNES SUR LE TERRITOIRE

Objectif statutaire :
Révéler et protéger une ressource naturelle unique en préservant son écosystème et en générant une contribution positive sur notre territoire

Nous sommes savoyards, ancrés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et fiers d'agir sur le territoire français. En tant qu'entreprise d'embouteillage d'eau, nous avons un impact économique positif, local et non délocalisable, sur un territoire montagneux. Nous souhaitons faire plus.

Ce quatrième engagement est donc né de la volonté de partager notre ressource avec les personnes sur le territoire grâce à deux projets :

1. la mise à disposition de l'eau minérale naturelle Bonneval[®] aux personnes sur le territoire;
2. le partage de la connaissance de ce bien unique.

Objectif opérationnel :
Partager la ressource, par sa consommation gratuite ou sa connaissance, avec 230 000 personnes sur le territoire par an

1 LA MISE À DISPOSITION DE L'EAU MINÉRALE NATURELLE BONNEVAL® AUX PERSONNES SUR LE TERRITOIRE

OBJECTIF	INDICATEUR DE PERFORMANCE	RÉSULTAT	
		2022	2023
<u>donner 100 000 L d'eau Bonneval® aux personnes sur le territoire par an</u>	nombre de litres d'eau Bonneval® donnés aux personnes sur le territoire	138 870	113 035
<u>créer une fontaine Bonneval® en libre accès à côté de notre usine pour 2025</u>	création d'une fontaine Bonneval® en libre accès à côté de notre usine	en cours d'élaboration	
<u>calculer et définir la répartition des litres donnés pour les différents territoires pour 2024</u>	calcul et définition de la répartition des litres donnés pour les différents territoires identifiés	en cours d'élaboration	
<u>atteindre 90% de taux de satisfaction global en continu</u>	taux de satisfaction global des parties prenantes	non disponible	
<u>donner un accès gratuit à l'eau Bonneval® à 200 000 personnes par an</u>	nombre de personnes ayant eu un accès gratuit à l'eau Bonneval® (50cL = 1 personne)	277 740	226 070



Nous avons relevé une incohérence de résultat dans notre rapport 2022.

En effet, si le nombre de personnes qui ont eu un accès gratuit à l'eau Bonneval® = le nombre de 50 cL d'eau Bonneval® donnés, cela ne peut pas faire 270 000 mais 200 000 (100 000 x 2)

Nous avons rajouté les dons de la référence gazeuse Bonneval®



Nous espérons donner un plus grand accès à la ressource une fois la fontaine construite afin d'avoir un impact plus significatif.

2 LE PARTAGE DE LA CONNAISSANCE DE CE BIEN UNIQUE

OBJECTIF	INDICATEUR DE PERFORMANCE	RÉSULTAT	
		2022	2023
<u>installer le panneau pédagogique à la source pour 2024</u>	installation du panneau pédagogique à la source		non disponible
<u>installer le panneau pédagogique à la fontaine pour 2025</u>	installation du panneau pédagogique à la fontaine		non disponible
<u>atteindre 100 flash du QR code vidéo des panneaux pédagogiques par an</u> *	nombre de flash du QR code vidéo des panneaux pédagogiques		non disponible
<u>atteindre 200 visiteurs du captage/usine par an</u>	nombre de visiteurs du captage/usine	222	128
<u>faire participer 100 personnes à un atelier pédagogique sur le thème de la source pour 2026</u>	nombre de participants à un atelier pédagogique sur le thème de la source		en cours d'élaboration
<u>atteindre 15 500 followers sur nos réseaux sociaux par an</u>	nombre de followers sur nos réseaux sociaux (Instagram, Facebook, LinkedIn)	17 724	30 804
<u>atteindre 10 000 visiteurs du site Internet par an</u>	nombre de visiteurs du site Internet	16 700	7 800
<u>donner accès à 30 000 personnes à la connaissance de la source par an</u>	nombre de personnes ayant eu accès à la connaissance de la source	34 646	38 732

* nombre flash QR code pourra être redéfini en fonction du nombre de flash la première année

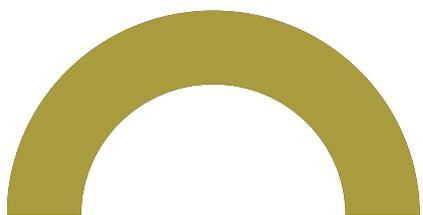
 Nous nous laissons la liberté de rajouter d'autres objectifs de moyens en fonction des potentiels nouveaux leviers d'actions.



Nous avons décidé de fixer cet objectif de moyen pour 2026 car nous souhaitons créer un atelier sur-mesure demandant des informations pédagogiques plus poussées, qui seront disponibles après la création des panneaux pédagogiques (2025), et la création de supports inédits qui seront présentés dans le rapport de mission 2024

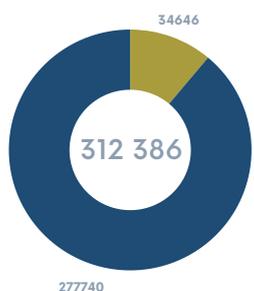
ATTEINTE DE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Partager la ressource, par sa consommation gratuite ou sa connaissance, avec 230 000 personnes sur le territoire par an

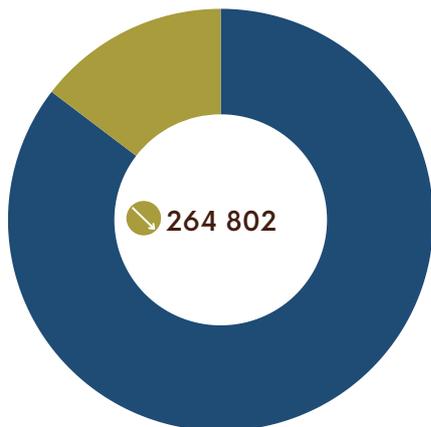


115% d'atteinte de l'objectif soit 264 802 personnes

Répartition par "types de partage" en nombre de personnes :

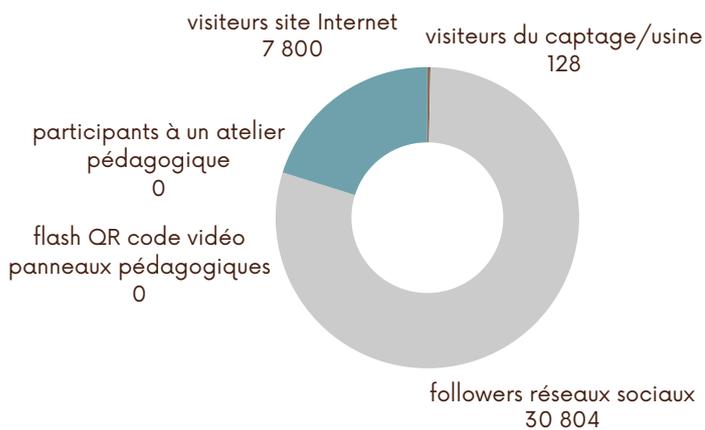


connaissance de la source
38 732



consommation gratuite de l'eau Bonneval ®
226 070

Répartition par "types de connaissance de la source" en nombre de personnes :



Les objectifs sont atteints mais certains canaux pédagogiques restent à déployer. Un point de vigilance sur les visites du captage/usine et le site Internet (contenu n'ayant encore pas évolué) qui ont perdu en nombre de visites.

AVANCEMENTS



- maquette projet de la fontaine à côté de l'usine finalisée
- contenu pédagogique interne prêt

5

CONTRIBUER À LA NEUTRALITÉ CARBONE DE LA PLANÈTE

Objectif statutaire :
S'engager pour des modes de consommation et de production durables compatibles avec un style de vie en harmonie avec la nature

Notre activité a un impact sur l'environnement qui connaît notamment un dérèglement climatique anthropique inédit. Un des volets sur lesquels Bonneval s'engage est la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ou équivalents. La notion d'harmonie supporte une notion d'équilibre entre la vie humaine et la vie naturelle. La gestion et réduction des émissions de GES sont une des conditions pour vivre plus harmonieusement avec la nature.

Ce cinquième engagement est donc né de la volonté de contribuer à la neutralité carbone de la planète grâce à deux projets :

- la contribution de Bonneval usine basée sur les résultats et projections des scopes 1 et 2 pour 2025;
- la contribution de l'écosystème Bonneval basée sur les résultats et projections de tous les scopes pour 2035.



explications de l'évolution de cet objectif opérationnel aux pages suivantes

Objectif opérationnel :
Mettre en place deux projets, 2025 et 2035, de contribution sur la base du bilan carbone dans l'attente du plan d'évitement/réduction



1 LA CONTRIBUTION DE BONNEVAL USINE BASÉE SUR LES RÉSULTATS ET PROJECTIONS DES SCOPES 1 ET 2 POUR 2025

Selon Act For Now*, la contribution est un mécanisme qui permet d'avoir un impact positif sur l'environnement et la neutralité carbone en dehors de son périmètre d'activité, en participant notamment au développement de projets tiers locaux favorisant la réduction, la séquestration des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ou la restauration des écosystèmes et ressources naturelles.

La contribution ne doit être qu'un complément à une stratégie d'évitement et/ou de réduction des émissions GES à leurs sources. Pour ce faire, nous mesurons notre empreinte carbone grâce à la pratique du Bilan Carbone (ADEME), un outil de comptabilisation des émissions de GES détaillé dans le rapport de mission 2022.

Comme la première année de mesure en 2021 (toujours un an de décalage) n'était pas une année complète d'activité, elle constituait une base estimative nous permettant d'identifier de premiers axes d'amélioration des données et d'évitement/réduction.

L'année 2022, étudiée en 2023, constitue donc l'année de référence car plus représentative d'une activité complète (résultats à la suite) nous permettant d'identifier des leviers d'action plus significatifs.

Bien qu'identifiés, nous souhaitons prendre le temps de constituer un plan d'évitement et de réduction robuste, engageant et atteignable dans les prochaines années de développement. Ce pour quoi nous nous fixons une date limite à fin 2025 pour le définir de manière définitive.

En attendant, nous souhaitons déjà commencer à lancer des projets de contribution. Il ne s'agit pas ici de faire le travail "à l'envers", comme le schéma ci-dessous présente l'ordre attendu d'une stratégie environnementale carbone, mais bel et bien de rester actifs et engagés sur des projets qui de toute façon demandent un certain temps pour être effectifs.

Figure 2 : schéma d'une stratégie environnementale carbone



Une autre évolution importante pour cet objectif opérationnel est le passage d'atteinte de la "neutralité carbone" à celui de contribution pour 4 raisons majeures :

*agence de consulting des transitions environnementales et sociales



- **“l’atteinte de la neutralité carbone” et le principe de compensation sont aujourd’hui fortement discutés avec des évolutions réglementaires constantes et des points d’attention accrus;**

En effet, il nous paraît impossible de prétendre à la neutralité carbone alors que chaque activité a des émissions incompressibles. La neutralité doit être vue à l’échelle planétaire de manière collective bien que nous puissions y contribuer en évitant, réduisant et contribuant. Idem pour la compensation : les émissions d’une activité sont immédiates tandis que les projets de compensation sont plus lointains et incertains. Ce principe peut également déporter la responsabilité de l’entreprise à agir en interne et dès maintenant.

- **le coût et la difficulté de traçabilité des crédits carbone;**

Ces crédits utilisés pour faire de la compensation dans un but d’atteindre la neutralité carbone obéissent à la loi de l’offre et de la demande. Nos recherches concluent un coût très important, supérieur à la valeur annoncée de 100€/tonne, inaccessible pour une jeune PME en voie de développement ou alors des crédits étonnamment bas en termes de prix mais dont la traçabilité est impossible. Notre volonté est de prouver chaque action réalisée, sans traçabilité cela est compromis.

- **la volonté et la cohérence de faire du local;**

Au-delà des autres points évoqués, de par nos recherches pour réaliser des projets de préservation (objectif opérationnel n°3), nous avons rencontré des acteurs qui proposent des projets de contribution locaux. Le but étant le **développement de nouvelles forêts locales adaptées aux conséquences du dérèglement climatique et permettant une séquestration carbone**. Ces projets pourront être suivis au quotidien avec une forte proximité tant des espèces sylvoles que des parties prenantes engagées. Cela demande du temps (études, plantation, entretien...) et nous capitaliserons sur des stockages carbone prévisionnels/potentiels et non réels comme ce que sont censés être les crédits carbone. Ce choix est engageant mais ressemble, selon nous, plus à notre mission et ses objectifs.

- **la concentration sur la réduction.**

Effectivement, comme énoncé précédemment, l’achat de crédits carbone pour atteindre la neutralité est le levier “facile” empêchant les entreprises de se pencher sur leurs impacts les plus significatifs. Le travail sur le bilan carbone dont sont issues les caractéristiques des projets de contribution, demande plus de rigueur et d’engagement à court, moyen et long terme.

Notre arbitrage en faveur de la contribution plutôt que de la neutralité carbone réside donc dans le fait que nous préférons trouver des solutions qui sont à notre sens plus atteignables et donc crédibles au regard de notre mission et de nos réalités plutôt qu’un objectif hors d’atteinte, invitant à l’arrêt des efforts ou au greenwashing.

1 LA CONTRIBUTION DE BONNEVAL USINE BASÉE SUR LES RÉSULTATS ET PROJECTIONS DES SCOPES 1 ET 2 POUR 2025

OBJECTIF	INDICATEUR DE PERFORMANCE	RÉSULTAT	
		2022	2023
<u>établir un nouveau bilan carbone pour 2023</u>	établissement d'un bilan carbone	✓ bilan 2021	✓ bilan 2022
<u>mesurer les émissions de GES des scopes 1 et 2 chaque année</u>	tonne de GES annuelle émise par les scopes 1 et 2	39,9	72,9
<u>calculer l'impact carbone global au litre pour 2024</u>	calcul de l'impact carbone global (scopes 1, 2, 3) au litre	non disponible	
<u>définir le plan d'évitement/réduction définitif pour 2025</u> *	définition du plan d'évitement/réduction définitif	non disponible	
<u>étudier des projets de séquestration carbone locaux via les projets de préservations locaux pour 2024</u>	nombre de projets de séquestration carbone locaux étudiés	non disponible	
émissions résiduelles potentielles séquestrées sur la base des scopes 1 et 2 du bilan carbone pour 2025	tonne de GES potentielle séquestrée	non disponible	

* pourra être redéfini en objectif de réduction en progression

 Nous nous engageons à mesurer chaque année depuis 2021 nos scopes 1 et 2 afin de définir l'ampleur du projet de contribution 2025 : plus il y a d'émissions résiduelles, plus la séquestration potentielle devra être importante ce qui jouera sur la taille de l'espace sylvicole à créer et sur les espèces qui le composeront.

L'augmentation des tonnes de GES émises est liée au démarrage de l'activité.

2 LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOSYSTÈME BONNEVAL BASÉE SUR LES RÉSULTATS ET PROJECTIONS DE TOUS LES SCOPES POUR 2035

OBJECTIF	INDICATEUR DE PERFORMANCE	RÉSULTAT	
		2022	2023
<u>établir un nouveau bilan carbone pour 2023</u>	établissement d'un bilan carbone	✓ bilan 2021	➔ ✓ bilan 2022
<u>mesurer les émissions de GES du scope 3 au moins tous les 2 ans</u>	tonne de GES annuelle émise par les scopes 1 et 2	860,3	➔ 2 046,9
<u>définir le plan d'évitement/réduction définitif pour 2025</u> *	définition du plan d'évitement/réduction définitif	non disponible	
émissions résiduelles potentielles séquestrées sur la base des scopes 1, 2 et 3 du bilan carbone pour 2035	tonne de GES potentielle séquestrée	non disponible	

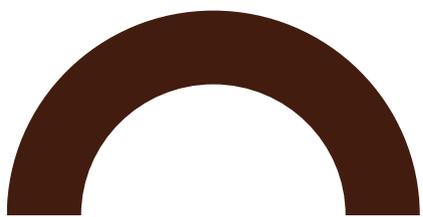
* pourra être redéfini en objectif de réduction en progression
l'enjeu ici sera de constituer des objectifs paliers SMART afin de garantir la réussite du plan d'évitement/réduction long terme (2035)

 Nous nous engageons à mesurer le scope 3 au moins une fois tous les deux ans pour avoir des projections fiables pour le projet de contribution 2035 (même logique que décrite à la page précédente).

À noter que l'exercice du bilan carbone est extrêmement long (voir les explications scope 3 dans le rapport de mission 2022) : nous comptabilisons chaque émission ou équivalence !

ATTEINTE DE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL

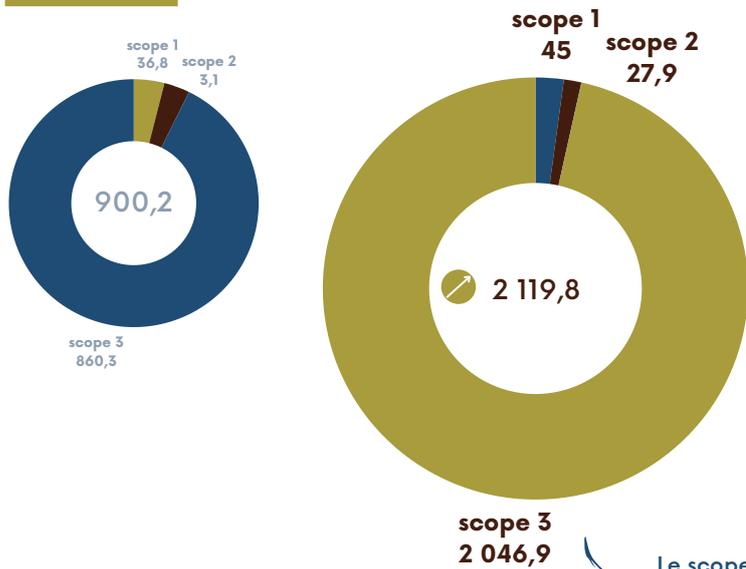
Mettre en place deux projets, 2025 et 2035, de contribution sur la base du bilan carbone dans l'attente du plan d'évitement/réduction



non disponible car cela nécessite le projet de contribution

100% contrats d'électricité verte
2 119,8 tonnes CO2e d'empreinte totale périmètre France

Répartition par scope en émissions de GES en tonnes CO2e :



Le rapport final de 2022 des émissions de GES est disponible et détaille l'ensemble des scopes dont les axes d'amélioration des données.

Le périmètre d'étude de ce bilan carbone 2022 porte sur l'activité Bonneval Emergence SAS (France) auprès de l'ensemble de ses clients.



Le scope 3 amont représente 81%, le scope 3 aval 16% et le scope 3 autre 3%

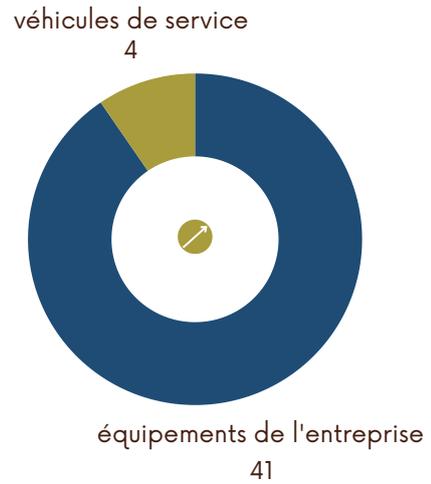
AVANCEMENTS



- premiers axes d'évitement/réduction identifiés
- compétences méthodologiques de bilan carbone internalisées

plus de détails →

→ Répartition des postes d'émissions de GES du scope 1 en tonnes CO2e :



Les axes de réduction identifiés :

- programme d'efficacité énergétique, de sobriété et de recours aux énergies renouvelables;
- système de management énergétique (type ISO 50001);
- passage à des véhicules de service électriques.

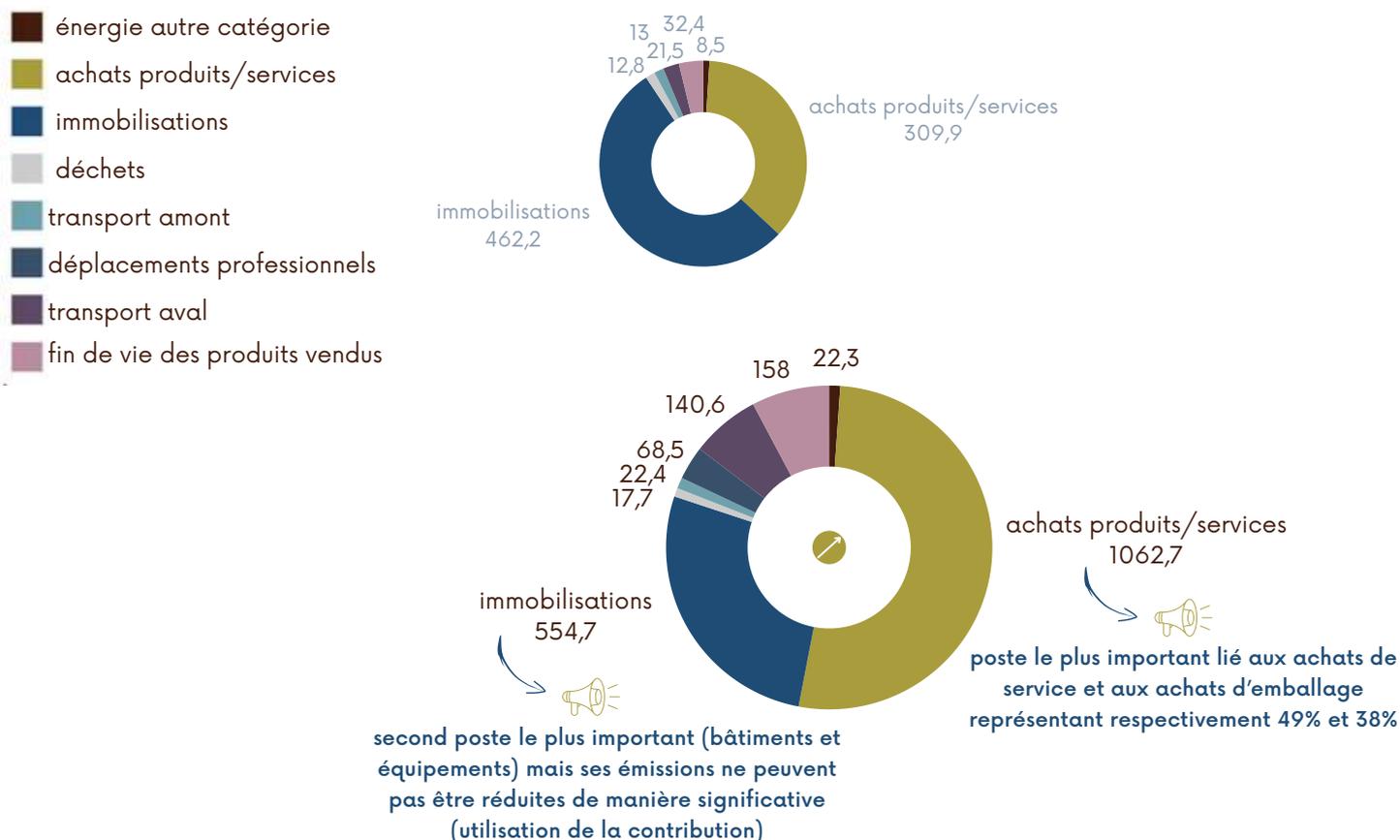
Répartition des postes d'émissions de GES du scope 2 en tonnes CO2e :



Les axes de réduction identifiés :

- axes identifiés pour le scope 1.

Répartition des postes d'émissions de GES du scope 3, le plus impactant, en tonnes CO2e :



Les axes de réduction identifiés :

- utilisation de davantage de matière recyclée et recyclable pour tous les packagings (focus fin de vie du produit). Attention le recyclage est une opération énergivore et ne conduit pas nécessairement à une réduction des GES sur l'ensemble du cycle de vie;
- réduction de la génération de déchets;
- amélioration de la gestion des déchets dont le transport;
- construction d'un cahier des charges précis en collaboration étroite avec les fournisseurs et les transporteurs (types de véhicules et/ou carburants, taux de remplissage, optimisation des routes...);
- réduction du poids des emballages et optimisation de leur recyclabilité (éviter les multi-matériaux dans un même emballage);
- mise en place d'une politique d'achats responsables pour le sourcing produit et service (avec renseignement et prise en compte de leurs émissions de GES);
- étude du critère carbone de différentes matières par une analyse de cycle de vie;
- mise en place d'une politique "mobilité professionnelle" et de "commuting mobility";
- contribution à un plus grand engagement des consommateurs/professionnels des boissons dans l'acte de tri et de recyclage des emballages.

6

METTRE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DE BONNEVAL

Objectif statutaire :
S'engager pour des modes de consommation et de production durables compatibles avec un style de vie en harmonie avec la nature

«Des modes de consommation et de production durables» sont l'essence même de l'économie circulaire. Par son approche multiple, elle couvre des sujets, en plus de celui du changement climatique, afin de vivre plus harmonieusement avec une nature préservée : la santé humaine, la qualité des écosystèmes et les ressources.

Ce sixième et dernier engagement est donc né de la volonté de mettre l'économie circulaire au coeur de l'activité de Bonneval grâce à deux projets :

- les conditionnements éco-conçus (une base avec l'analyse de cycle de vie des produits);
- l'ensemble de l'économie circulaire appliquée à toutes les étapes des projets Bonneval.

Objectif opérationnel :
Obtenir une première note à notre grille de circularité pour 2025



1 UTILISER DES CONDITIONNEMENTS ÉCO-CONÇUS

OBJECTIF	INDICATEUR DE PERFORMANCE	RÉSULTAT	
		2022	2023
<u>avoir 50% des références plastiques* 100% en matière recyclée pour 2023</u>	% de références plastiques* 100% en matière recyclée	75%	75%
*hors bouchon et étiquette			
<u>avoir 100% des packagings (bouteilles* et packs cartons) recyclables pour 2022</u>	% de packagings (bouteilles* et packs cartons) recyclables	100%	100%
*avec bouchon et étiquette			
<u>réaliser une ACV sur notre bouteille 1L plate pour 2025</u>	réalisation d'une ACV pour notre bouteille 1L plate	non disponible	
<u>réaliser des ACV sur l'ensemble de la gamme produit pour 2030</u>	réalisation d'ACV pour l'ensemble de la gamme produit	non disponible	
<u>réaliser une étude comparative de nos ACV pour 2035</u>	réalisation d'une étude comparative de nos ACV	non disponible	
<u>étudier l'ensemble des communications environnementales (ISO 14020) pour 2025*</u>	réalisation d'une étude sur l'ensemble des communications environnementales (ISO 14020)	non disponible	
<u>obtenir une première note à la grille circularité pour 2025</u>	note de la performance d'éco-conception dans la grille circularité	non disponible	

* pourra être redéfini en objectif d'obtention/conservation de types de communication environnementale spécifiques

 Nous nous laissons la liberté de rajouter d'autres objectifs de moyens, qui seront aussi des critères d'évaluation, lorsque les ACV et la grille de circularité seront opérationnelles.

Nous avons conscience que le "100% recyclable" a ses limites car en soit presque toute matière est recyclable : le fait qu'elle soit effectivement recyclée dépend de facteurs beaucoup plus larges. Le travail de l'ACV nous permettra d'aller chercher encore plus loin sur l'impact environnemental de nos produits et sur les leviers de sa réduction.



2 APPLIQUER L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À TOUTES LES ÉTAPES DES PROJETS BONNEVAL

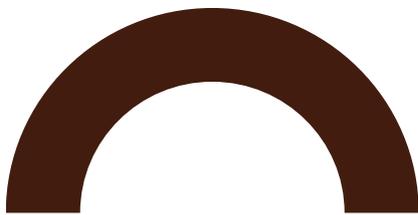
OBJECTIF	INDICATEUR DE PERFORMANCE	RÉSULTAT	
		2022	2023
<u>réaliser une grille d'achats responsables pour 2024</u>	réalisation de la grille d'achats responsables		non disponible
<u>avoir 100% des achats évalués selon la grille d'achats responsables en continu</u>	% d'achats évalués selon la grille d'achats responsables		non disponible
<u>définir les autres objectifs répondant aux leviers d'action de l'économie circulaire pour 2024</u>	définition des autres objectifs répondant aux leviers d'action de l'économie circulaire		non disponible
obtenir une première note à la grille de circularité pour 2025	note de la performance des autres critères d'économie circulaire dans la grille circularité		non disponible

 Nous devons définir et rajouter les autres objectifs dont ceux portant sur la gestion des déchets usine ou encore sur les processus de réemploi des packagings, qui seront aussi des critères d'évaluation, lorsque la grille de circularité sera opérationnelle.

Ils permettront ainsi de définir des objectifs SMART à communiquer sur les ambitions plus concrètes de Bonneval vis-à-vis de l'économie circulaire.

ATTEINTE DE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Obtenir une première note à notre grille de circularité pour 2025



non disponible car cela nécessite la grille de circularité

Or certains résultats, que nous retrouverons dans les critères d'évaluation, sont encourageants :

100% de nos packagings (bouteilles et packs cartons) sont recyclables

75% de nos références bouteilles plastiques sont en 100% rPET, un plastique constitué à 100% de matières recyclées issues de bouteilles broyées : nos bouteilles plastiques gazeuse pour les États-Unis sont en 25% rPET pour des raisons de conservation du gaz carbonique. Nous sommes en veille constante pour trouver une solution 100% rPET.



Baq In Box ou cubis de 10 litres pour moins d'utilisation de matière au litre



Ces avancements correspondent aux recommandations de l'analyse de cycle de vie la plus récente et complète sur le marché actuel, celle de la Maison des Eaux Minérales Naturelles publiée en avril 2022.

AUTRES AVANCEMENTS



- premières contributions au principe d'économie circulaire (uniquement celles déjà mises en place) ([figure 3 page suivante](#)).

plus de détails →

→ Figure 3 : schéma de l'économie circulaire par l'ADEME



Institut National de l'Économie Circulaire, par l'ADEME (en ligne en avril 2023). L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE. Récupéré de https://www.researchgate.net/figure/Indicateurs-et-categories-dimpact-de-la-methode-impact-2002_fig4_286452512

Pour l'extraction/exploitation et achats durables :

- Charte de protection de la ressource en eau
- politique d'achats responsables (grille d'évaluation et charte fournisseur) pour le secteur marketing
- intégration de matières premières recyclées et les plus locales possibles

Pour l'éco-conception :

- choix des contenants initiaux en fonction des usages basé sur les ACV internes et externes adaptées au secteur d'activité
- création de formats vrac (Bag In Box)

Pour l'écologie industrielle et territoriale :

- utilisation/rejet de matières recyclées et de matières recyclables et étude du verre consigné
- participation à la MEMN pour la fédération des minéraliers

Pour l'économie de la fonctionnalité :

- Walter : service de livraison à domicile d'eau minérale naturelle en Bag In Box

Pour la consommation responsable :

- application des principes de la communication responsable (sur les packagings et les supports de marque) dont la sensibilisation à la pratique du recyclage
- mise à disposition de Bag In Box lors d'évènements ponctuels
- intégration de matières recyclées et recyclabilité totale des produits

Pour l'allongement de la durée d'usage :

- fontaine et dispositifs Walter (fabriqués par Walter)
- donations produits
- étude du verre consigné

Pour le recyclage :

- processus de suivi des déchets mis en place (interne)
- matières 100% recyclables (externe)
- sensibilisation à la pratique du recyclage (externe)



PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

04

MESSAGE DE LA RÉFÉRENTE DE MISSION



Le rapport de mission 2023 constitue le deuxième rapport de Bonneval Émergence, à savoir un compte-rendu intermédiaire de suivi non soumis à audit. L'organisme tiers indépendant, le Cabinet de Saint Front, a émis, après audit, le 30 juin 2023, un avis de vérification positif quant à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux de Bonneval Émergence tels que stipulés dans le rapport précédent. Cette étape importante a permis de valider les fondements de la démarche et d'ajuster certains éléments. Dans cette perspective, des échanges réguliers et fréquents se sont tenus entre la responsable de mission et la référente de mission.

1 AJUSTEMENT DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Suite aux échanges avec l'OTI portant sur le premier rapport de mission, quelques objectifs opérationnels et indicateurs ont été modifiés afin de répondre le plus rigoureusement possible aux objectifs statutaires. Cette évolution est à mettre au crédit de l'entreprise qui prend acte du retour d'audit ainsi que des évolutions réglementaires ou attentes de certaines parties prenantes, et ajuste au mieux ses objectifs opérationnels dans une logique d'amélioration permanente.

Un objectif a notamment été ajouté, portant à 6 le nombre d'objectifs opérationnels totaux. Celui-ci concerne la contribution du fonds de dotation Bonneval, Naturellement Être à la mission et stipule très concrètement l'allocation d'un pourcentage des bénéfices à ce fonds ainsi qu'une valeur plancher.

Par ailleurs, l'objectif 5 a été modifié, la notion de neutralité carbone des activités étant soumise à débats. Auparavant formulé « atteindre la neutralité carbone de l'activité d'ici 2035 », il est désormais défini comme la mise en place de deux projets concrets à horizons respectifs 2025 et 2035 de contribution à la neutralité carbone de la planète.

2 ATTEINTE DES RÉSULTATS

Les objectifs opérationnels avec des résultats attendus pour 2023 ont tous été atteints. Il s'agit des objectifs 1, 2 et 4.

Les trois autres objectifs opérationnels (3, 5 et 6) ont une cible à horizon 2025, ce qui ne permet pas à date de se prononcer mais de bonnes avancées sont déjà à noter sur certains indicateurs tels que par exemple le SME, le débitmètre le water-use ratio (WUR), ou la réalisation de bilans carbone.

Un point d'attention est à noter sur les indicateurs agrégés qui concernent d'une part la protection de la ressource et de l'écosystème local, et d'autre part le volet circularité. Comme souligné lors du rapport précédent, ce processus engageant la consultation de parties prenantes, il est recommandé de progresser rapidement sur ces sujets dès 2024.

Concernant l'objectif opérationnel 5 relatif aux émissions carbone, l'approche est réaliste et tient compte des contraintes opérationnelles de la jeune entreprise. Il sera toutefois bénéfique de formaliser un plan d'évitement et de réduction intermédiaire avant 2025. Par ailleurs, s'agissant du volet contribution via des projets de séquestration carbone par la régénération et le développement des forêts locales, il est intéressant de noter la complémentarité avec l'objectif 3 et la cohérence de travailler sur le périmètre local avec les parties prenantes engagées pour la préservation de l'écosystème. Cette cohérence se retrouve également dans l'objectif 2 et la création d'une fontaine en libre accès qui est aussi pensée autour du thème de la préservation de la biodiversité et de la régénération des écosystèmes.

Pour l'exercice 2023, les avancées de l'entreprise sont conformes à sa feuille de route et Bonneval Émergence répond à la mission qu'elle s'est fixée.

3 MANAGEMENT DE LA MISSION

En 2023, la fonction de responsable de mission a été assurée par une personne dédiée à 100% de son temps de travail. Cette évolution permet de constater une approche bien structurée et un suivi rigoureux des objectifs et indicateurs, ainsi qu'une bonne communication avec la référente de mission. Afin de poursuivre dans la voie d'un management de la mission plus robuste, il est clef de garantir la bonne appropriation de la mission par l'ensemble des départements de l'entreprise. Ainsi, un objectif structurant est que la fonction de responsable de mission ne soit pas isolée mais totalement intégrée, et notamment impliquée dans les instances de gouvernance adéquates de l'entreprise. La programmation pour l'exercice prochain d'un séminaire engageant l'ensemble de la direction et totalement consacré à la mission de l'entreprise semble engager Bonneval Émergence dans cette voie.



contact@bonnevalwaters.com



04 79 55 53 75



<https://bonnevalwaters.fr>

